

Date de mise en ligne le 28 05 2025



ARRETE N° 126/25/AJ
Le Maire de la Commune de Lons

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient pour des raisons de gestion du Centre Social Municipal de régler sa fermeture,

ARRETE

Article 1^{er} :

Les secteurs suivant du Centre Social Municipal seront fermés :

PERLIC PETITE ENFANCE :

Le vendredi 11 juillet 2025

LE CARROUSEL :

Le vendredi 18 juillet 2025

Article 2^{ème}

Les usagers seront avertis par affichage du présent arrêté à la porte du Centre Social Municipal, Pôle Jeunesse, A.L.S.H et de la Maison de la Petite Enfance.

Article 3^{ème}

Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
- Madame la Directrice du Centre Social Municipal de Lons, pour notification.

Fait à LONS, le 26 mai 2025

Le Maire,

Nicolas PATRIARCHE